

Gepi - Evolution #2560

Modification de l'extraction des demi journées d'absences

26/11/2010 21:20 - Christophe Peyramaure

Statut:	Fermé	Début:	26/11/2010
Priorité:	Normal	Echéance:	
Assigné à:	Josselin Jacquard	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:	1.5.3	Temps passé:	0.00 heure
Resolution:			

Description

Bonjour, je vous contacte à nouveau pour vous parler d'un problème "pratique" dans la gestion des absences.

Serait-il possible d'avoir une extraction faite à partir de la liste des traitements et non à partir de celle des saisies.

Car pour l'instant on se retrouve avec ça :

<http://i54.tinypic.com/358v1tx.jpg>

Soit 10 demi-journées d'absence réelles (11 en comptant les retards) dans la liste des traitements. (Seules absences dont nous tenons véritablement compte).

Or, pour le moment si on va par exemple sur la fiche élève dans la catégorie absences, on trouve pour la même élève :

<http://i54.tinypic.com/2m2di4h.jpg>

60 dj et 52 non justifiées

De même, en se rendant dans extraction des saisies on aura :

<http://i52.tinypic.com/2z4buxw.jpg>

Et dans extraction des demi-journées :

<http://i54.tinypic.com/vcrkex.jpg>

Bref, c'est un peu compliqué (voir impossible) d'avoir un bilan correct autrement qu'en se rendant dans la liste des traitements.

Du coup, très honnêtement l'extraction telle quelle n'a strictement aucun intérêt pour nous puisqu'elle est "fausse".

Je précise qu'en compte scolarité (tel qu'il est chez nous en tout cas), nous ne pouvons pas supprimer de saisies enregistrées par les professeurs ou simplement les nôtres si elles sont fausses.)

Et le logiciel semblant donc prendre en compte l'ensemble des saisies (dont les erreurs), c'est un peu problématique.

S'agit-il d'un problème d'utilisation de notre part ?

Merci de votre compréhension et pour votre future réponse

Cordialement.

Christophe Peyramaure

Historique

#1 - 26/11/2010 21:22 - Christophe Peyramaure

Je précise qu'il s'agit des absences d'un seul et même élève.

#2 - 03/12/2010 10:55 - Christophe Peyramaure

Excusez-moi de vous re-déranger mais pourriez vous me répondre assez rapidement s'il vous plait ?

La situation étant quelque peu problématique puisque le bilan des absences des bulletins tient effectivement compte des "résultats" des saisies et non de ceux des traitements...

Du coup nous allons supprimer la catégorie des absences sur les bulletins faute de pouvoir fournir des informations correctes aux familles.

Merci d'avance.

Christophe Peyramaure

#3 - 03/12/2010 11:02 - Josselin Jacquard

- Assigné à mis à Josselin Jacquard
- Statut changé de Nouveau à Fermé

Il apparait dans votre liste des saisies qu'une absence a été saisie de 2008 à 2010, ce qui explique le nombre élevé de demi-journées. Je vous conseille de passer la version en 1.5.3.1 (après vos bulletins) si vous utilisez le module abs2.

Cordialement

#4 - 03/12/2010 15:44 - Christophe Peyramaure

Merci, mais vous éludez quand même la majeure partie de ma question.

Le problème principal est de savoir si l'on doit systématiquement supprimer les saisies erronées pour que le logiciel nous donne un "bilan" correct ou non.

Et se pose alors (pour nous du moins en tant qu'utilisateurs) la question de la pertinence d'un bilan réalisé à partir des saisies alors que la partie que l'on souhaite exploiter est celles des traitements.

Les saisies regroupant absolument tout (y compris les erreurs) et les traitements seulement ce que l'on a choisi de garder (a priori).

Il y a un problème de "non sens" pour nous : quel intérêt il y a t'il à traiter des saisies si de toute manière on ne tient compte dans les "bilans" que des saisies simples (justes ou non) ?

Bref, je souhaiterais savoir s'il s'agit d'un problème d'utilisation de notre part (supprimer ou non des saisies) ou de quelque chose qui est amené à évoluer.

PS : d'après le technicien informatique du lycée qui a installé GEPI et s'occupe des diverses mises à jour, la version utilisée actuellement est bien la 1.5.3.1)

Merci pour votre future réponse.

Cordialement.

Christophe Peyramaure

#5 - 03/12/2010 16:25 - Josselin Jacquard

Le bilan est réalisé à partir des types, les types étant définis dans la partie traitement.

Si vous voulez écarter une saisie du bilan, il suffit de lui mettre un type qui n'apparaît pas sur le bulletin (comme erreur de saisie ou infirmerie).

Si vous souhaitez que les saisies sans type (donc non traitées) n'apparaissent pas dans les bilans, il faut cocher la case « Dans le cas d'une saisie sans type, considérer que l'élève ne manque pas à ses obligations. (Donc ces saisies ne seront pas comptées dans les bulletins) » dans la partie administration.

Si vous cocher la case ci-dessus, il faut attribuer un type comme « absence scolaire » pour que la saisie soit comptée dans le bilan.

Cordialement

#6 - 03/12/2010 17:38 - Christophe Peyramaure

Merci beaucoup. Tout fonctionne normalement maintenant.

(l'admin. du lycée n'avait en effet pas vu que cette option existait)

Bravo pour votre travail en tout cas.

Cordialement.

Christophe Peyramaure

#7 - 03/12/2010 17:42 - Josselin Jacquard

Merci pour votre amabilité et bonne impression

#8 - 09/12/2010 18:45 - Christophe Peyramaure

Un nouveau problème s'est posé suite à l'activation de la case permettant d'écarter les saisies non traités :

il n'est plus possible de traiter les saisies à partir de l'onglet "absences du jour" puisque l'on ne trouvera dans ce dernier (et c'est logique) que les saisies pour lesquelles nous disposons d'un type.

Une question alors se pose : comment traiter nos absences à présent ? Sans doute en passant par la liste des saisies mais celle-ci ne nous indique pas dans certains cas si un traitement existe.

Je m'explique : si vous sélectionnez une journée en particulier par exemple le 9 et qu'un élève possède un traitement qui couvre son absence du 8 au 10, son traitement global n'apparaît pas.

Il faudra en effet alors ou sélectionner une date englobant le 8 et le 10 ou faire en sorte qu'une saisie/traitement existe pour chacun des jours d'absence.

Bref ça multiplie le nombre d'opérations et l'on risque en plus de créer des doublons.

Une chose me semble plus judicieuse donc mais je ne sais pas si elle est réalisable.

Il faudrait que la partie "absences du jour" rassemble l'ensemble des saisies du jour (qu'elle fonctionne de manière classique donc comme si l'option "Dans le cas d'une saisie sans type, considérer que l'élève ne manque pas à ses obligation " n'était pas cochée) mais qu'en même temps que l'option citée ci-dessus s'applique aux autres bilans.

Qu'en pensez-vous et que pouvez-vous éventuellement nous conseiller comme solution alternative pour pouvoir continuer à travailler via les "absences du jour" tout en bénéficiant de bilans justes (écartant les saisies non traitées) ?

Merci d'avance

Christophe Peyramaure

#9 - 10/12/2010 13:45 - Christophe Peyramaure

Il y a peut-être plus simple pour résoudre momentanément le problème :

il faudrait que la coche "Dans le cas d'une saisie sans type, considérer que l'élève ne manque pas à ses obligation " soit directement accessible en compte scolarité.

Comme ça on travaille en décochant pour basculer les saisies des professeurs en traitement via les absences du jour et l'on recoche dès qu'on a besoin d'imprimer des bilans corrects.

Je ne sais pas si cela vous semble pertinent.

Merci de ma répondre assez rapidement s'il vous plait.

Cordialement.

Christophe Peyramaure

#10 - 10/12/2010 16:11 - Josselin Jacquard

J'ai fait un développement spécifique concernant votre demande sur la page absence du jour. Cela permet d'afficher les saisies qui ne sont pas typées.

Le code est dans la branche de développement du serveur central de sources.

#11 - 17/12/2010 16:23 - Christophe Peyramaure

Bonjour et merci pour votre travail. Je ne vous ai pas contacté plus tôt car les dernières révisions dont (la 6087) n'ont été installées qu'aujourd'hui dans notre lycée (l'administrateur ne souhaitait pas toucher au logiciel tant que les bulletins du premier trimestre n'avaient pas été entièrement édités)

Je me pose néanmoins une question car je ne saisis pas où se trouve le choix pour afficher toutes les saisies dans "absence du jour".

Pourriez-vous me répondre avant 17h30 s'il vous plait ? Cordialement

Christophe Peyramaure

#12 - 17/12/2010 16:36 - Josselin Jacquard

Normalement vous avez une liste dépliant en-dessous de régime dans la page absences du jour.

#13 - 17/12/2010 16:45 - Christophe Peyramaure

Oui tout à fait, mais dans cette dernière, il n'y a que dp, ext et int.

Il y a-t-il quelque chose à paramétrer pour accéder à une nouvelle catégorie ?

#14 - 17/12/2010 16:49 - Josselin Jacquard

- Fichier Sélection_004.png ajouté

Vous n'avez peut être pas la bonne version d'installer.

Voir pièce jointe

#15 - 17/12/2010 17:05 - Christophe Peyramaure

- Fichier version.jpg ajouté

Voici un aperçu de ce que nous avons nous (joint).

Quelle version avons nous alors s'il vous plait ? Le technicien qui avait installé le logiciel m'avait pourtant assuré qu'il s'agissait de la dernière version.

#16 - 06/01/2011 17:23 - Christophe Peyramaure

Alors la version actuelle que nous possédons est la version 1.5.3.1 avec la révision 6201 donc a priori on devrait pourtant bénéficier de cette option et ce n'est toujours pas le cas.

Comment faut-il procéder alors ? Il y a-t-il un quelconque paramétrage à effectuer ?

Si ce n'est pas le cas, notre administrateur ne comprend pas ce qui cloche.

Pourriez-vous éventuellement créer un montage (graphique ou vidéo) pour bien montrer comment les mäj doivent être installées s'il vous plait ?

Merci d'avance.

#17 - 10/01/2011 07:30 - Christophe Peyramaure

Pourriez vous me donner au moins une petite réponse ou une piste à suivre s'il vous plait ?

Comment peut-on expliquer que la partie administrative semble être mise à jour (le numéro de révision s'affichant) alors que notre compte scolarité n'a pas été modifié ?

Le numéro de révision et de version est-il censé être ostensible dans le compte scolarité. Pour notre part, il n'est pas visible (y compris quand on va dans le code source de la page) .

Alors si vous avez une idée je suis preneur...

Cordialement,

Christophe Peyramaure

#18 - 10/01/2011 23:27 - Didier Blanqui

Bonsoir

Pour l'instant cette option n'est disponible qu'en trunk et pas en version 1.5.3.1

Le problème vient de là mais pas de votre mise à jour.

Cordialement

Didier BLANQUI

#19 - 11/01/2011 00:26 - Christophe Peyramaure

Donc si je comprends bien, cette évolution n'est pour l'instant disponible que sur la version de développement, c'est bien ça ?

Merci pour votre réponse en tout cas et vivement que l'option soit implémentée.

Cordialement,

Christophe Peyramaure

#20 - 17/03/2011 16:22 - Christophe Peyramaure

N'ayant toujours pas reçu de réponse au post ci-dessus, je me permets de vous rappeler notre intérêt quant à l'évolution 6021.

Cette dernière serait vraiment très pratique pour nous.

Cordialement,

Christophe Peyramaure

Fichiers

Sélection_004.png	10,4 ko	17/12/2010	Josselin Jacquard
version.jpg	11,2 ko	17/12/2010	Christophe Peyramaure